



à CUBA - mars 2024

Précisions d'ordre pratique

A l'issue de la répétition des 3 et 4 décembre, une deuxième présentation du projet de voyage à Cuba a été faite. Un certain nombre de réponses n'a pas pu être donné aux questions posées par les participants et l'organisateur a donc été à nouveau interrogé. Voici ce qu'il en ressort :

PRIX DU VOYAGE (rappel)

Les prix proposés par SYLTOURS sont établis sur un contingent de 40 à 45 participants soit :

- Pour un séjour en mars 2024 : **3 090 €**
- Pour un séjour en mai 2024 : **2 890 €**

Pour un contingent de 35 à 39 personnes, ces prix seraient majorés de 200 € et **cette solution n'est pas envisagée**. Si le nombre d'inscrits d'Avrillé en Chœur n'était pas suffisant, la proposition serait faite à des personnes extérieures, choristes de préférence, mais pas forcément.

Compte tenu des conditions météorologiques habituelles à Cuba, c'est le mois de mars qui semble le plus favorable. **C'est donc ce mois-là qui a été retenu.**

Dans ces chiffres, le part des prestations terrestres représente 65 % du prix total. Les 35% restants correspondent au prix de l'avion et des frais de SYLTOURS. Pour un montant de 3 090 €, la répartition est donc environ la suivante : 2 010 € pour les prestations terrestres, 1 080 € pour le reste.

Ces tarifs sont donnés **sous réserve**

- Pour les prestations terrestres, des variations de la parité du Dollar US par rapport à l'Euro. Le montant actuel de ces prestations (2 010 €) est basé sur la parité suivante **1 \$ = 0.98 €**. A ce sujet, la tendance actuelle serait plutôt en notre faveur puisque le 16 décembre 2022, **1\$ valait 0.94 €**. Ainsi, la part des prestations terrestres passait, à cette date-là, de 2 010 € à 1 928 € $[(2010 / 0.98) * 0.94]$.
- Pour l'avion, de la confirmation, lors de l'ouverture des vols, du prix des tarifs 2024 évidemment inconnus aujourd'hui. Un ajustement est donc possible.

Les frais de SYLTOURS sont définitifs.

DATES DU VOYAGE

- Date de départ : En raison des disponibilités de Kévin, dont Avrillé en Chœur n'a pas l'exclusivité..., le départ du voyage initialement envisagé entre les 9 et 11 mars 2024 sera avancé. Suivant les dates de vols proposées par la Compagnie il aurait lieu entre le 1 et le 3 mars 2024 dernier délai.

- Date butoir : Le nom des participants devant être connu 60 jours avant le départ, date de réservation définitive de l'avion, il ne sera plus possible d'envisager un changement après le 25 décembre 2023. (délais d'une semaine supplémentaire pris comme marge de manœuvre pour modification des listes et leur envoi).

TRAJET ANGERS-PARIS

Le voyage Angers Paris (AR) se fera en autocar (Flixbus, Baudouin, Voisin,...). Le montant de cette prestation sera payé par le compte spécial "Cheffe de Chœur" alimenté par les cachets de Tinou, celle-ci ayant négocié 1 gratuité pour 40 participants. Aucun supplément ne sera donc demandé au titre de ce déplacement.

ASSURANCES

- Assurance Responsabilité Civile.

Pour l'assurance Responsabilité Civile, les participants au voyage sont couverts par le contrat collectif annuel souscrit par Avrillé en Chœur auprès de la MAIF. En plus des risques encourus lors des activités habituelles de la chorale, le contrat inclut une assistance couvrant les risques encourus pendant les voyages de l'association. Pour mémoire, c'est ce contrat qui a permis la prise en charge des frais engagés lors de l'accident de chameau de Martine en Jordanie... Un livret d'informations vous est adressé en annexe, il vous permettra de connaître précisément les limites de cette prestation d'assistance.

- Assurance Annulation

Plusieurs pistes ont été explorées :

- MAIF. La somme totale à assurer serait de 120 000 € (40 participants à 3 000 € chacun environ). Le montant de la cotisation globale serait de 4 931.16 € TTC soit **123.28 €** par participant. Il n'est pas nécessaire que tous les participants adhèrent à ce contrat qui peut n'être pris que par ceux qui le souhaitent.
- Mutuaide Assistance (SYLTOURS) propose en option de base et pour une couverture identique à celle de la MAIF, une cotisation individuelle de **140 €**. Elle propose également une option dite "Premium" pour **180 €**. Cette option couvre, en plus par rapport à la précédente, les frais liés à une prolongation du séjour pour des raisons indépendantes des participants ainsi qu'un maintien du prix du voyage arrêté à la date de la signature du contrat. Par contre, ces deux contrats ne peuvent être pris que par l'ensemble des participants. Il semble donc plus "souple" de traiter avec la MAIF.
- Individuellement. Chacun pourra interroger sa propre compagnie d'assurances et voir si elle propose un tarif plus intéressant que la MAIF.
- Crédit mutuel. Nous allons interroger la banque sur les conditions de remboursement si les paiements à SYLTOURS se faisaient par le biais d'une carte bancaire au nom d'Avrillé en Chœur.

POURBOIRES

Il nous a été confirmé par SYLTOURS que nous n'avons pas à prévoir de pourboires pour les prestations d'hébergement, de nourriture et de visites. Par contre, des pourboires sont traditionnellement donnés au chauffeur de car et au guide qui accompagnent les groupes pendant toute la durée du séjour.

Renseignements pris, les salaires mensuels pratiqués à Cuba vont de 90 \$ (88 €) pour les plus bas à 400 \$ (390 €) pour les plus hauts. Nous avons décidé d'un pourboire de 200 € pour le chauffeur et 300 € pour le guide. Bien que compris dans le forfait, il sera aussi prévu un montant supplémentaire de 300 € pour les visites (15 fois 20 €). Ces pourboires seront éventuellement donnés à l'issue des visites de sites, usines, exploitations et autres prévues au programme si les conditions de réception étaient particulièrement bonnes.

Le montant total des pourboires, soit **800 €** sera pris sur les bénéfices provenant des ventes de fromage (passée et à venir). Aucun supplément ne sera donc demandé aux participants au titre des pourboires . Sur place, ceux-ci seront réglés par Avrillé en Chœur.

ECHÉANCIER DES PAIEMENTS

Les calculs ci-dessous sont établis sur les bases suivantes :

Prix à régler (hors variations décrites plus haut) : **3 090 €** pour le voyage proprement dit et **123.28 €** d'assurance annulation (soit 3 213.28 € pour ceux qui la souscriront - montant arrondi à 3 214 € pour simplification).

- Un acompte de 30% du prix du voyage soit **927 €** devait être versé à SYLTOURS 1 an avant le départ c'est-à-dire avant le 1^{er} mars 2023. Une négociation auprès de cet organisme a permis de convenir de deux versements de 15%, l'un au 1^{er} mars 2023 et l'autre au 1^{er} avril 2023 (463,50 € à chaque fois). Il faudra donc que le compte d'Avrillé en Chœur soit crédité de ces sommes 1 semaine avant **soit les 22 février et 25 mars 2023**.
- De même, il a été convenu avec SYLTOURS de régler le solde du voyage soit **2 163 €** (3 090 – 927), au plus tard 40 jours avant le départ. En prenant la marge de manœuvre indispensable pour que le compte d'Avrillé en Chœur soit crédité avant le règlement à SYLTOURS, ce solde devra avoir été réglé pour **le 15 janvier 2024**.
- Si ces montants devaient évoluer, leur ajustement pourrait se faire sur une partie des derniers versements en fonction de la tendance observée antérieurement sur la parité Dollar US / Euro et du prix définitif de l'avion. On pourra en discuter lors d'un prochain week-end de répétition.
- Compte tenu de ce qui précède voici les échéanciers proposés (avec ou sans assurance annulation) :

Echéancier des paiements du voyage à CUBA				
Nature du versement	Sans assurance annulation		Avec assurance annulation MAIF	
	montant	échéance	montant	échéance
1er acompte de 15%	463,50 €	22/02/2023	463,50 €	22/02/2023
2ème acompte de 15%	463,50 €	25/03/2023	463,50 €	25/03/2023
versement mensuel n°1	220,00 €	25/04/2023	230,00 €	25/04/2023
versement mensuel n°2	220,00 €	25/05/2023	230,00 €	25/05/2023
versement mensuel n°3	220,00 €	25/06/2023	230,00 €	25/06/2023
versement mensuel n°4	220,00 €	25/07/2023	230,00 €	25/07/2023
versement mensuel n°5	220,00 €	25/08/2023	230,00 €	25/08/2023
versement mensuel n°6	220,00 €	25/09/2023	230,00 €	25/09/2023
versement mensuel n°7	220,00 €	25/10/2023	230,00 €	25/10/2023
versement mensuel n°8	220,00 €	25/11/2023	230,00 €	25/11/2023
versement mensuel n°9	220,00 €	25/12/2023	230,00 €	25/12/2023
solde	183,00 €	15/01/2024	217,00 €	15/01/2024
Totaux :	3 090,00 €		3 214,00 €	

Merci de prendre connaissance de ces précisions pour vous inscrire au plus vite !

La commission

Tinou, Chantale, Chantal, Jean-Yves